

Directive 2014/68/UE

Accepté par le CLAP : 23/03/2022

Référence Directive : Article 1 § 2 (s)

Article 2

Sujet : Classification - Barillets

Question : Comment classer un barillet ?

Réponse :

Un barillet est un élément de forme cylindrique ou sphérique qui assure :

- soit la distribution d'un fluide (vapeur, eau, ...) à partir de plusieurs départs de tuyauterie, généralement isolables par des vannes,
- soit la collecte d'un fluide issu de plusieurs circuits.

Il est à classer en accessoire sous pression en raison de sa fonction opérationnelle de distribution ou de collecte, qui vient en complément de la fonction de transport de fluide.

Compte tenu de sa forme, son volume et sa dimension nominale sont à considérer tous deux comme appropriés pour l'application du deuxième tiret du point 3 de l'annexe II de la DESP.

Voir aussi Orientation B-17 (CLAP X074).